



La méthode en histoire et l'histoire en méthode

Yannick Lemarchand, Marc Nikitin

► To cite this version:

Yannick Lemarchand, Marc Nikitin. La méthode en histoire et l'histoire en méthode. 2013. halshs-01203577

HAL Id: halshs-01203577

<https://shs.hal.science/halshs-01203577>

Preprint submitted on 23 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Laboratoire d'Economie d'Orléans

Document de Recherche

n° 2013-12

« La méthode en histoire et l’histoire comme méthode »

**Yannick LEMARCHAND
Marc NIKITIN**

Laboratoire d'Economie d'Orléans – UMR CNRS 7322 Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion,
Rue de Blois, B.P. 26739 – 45067 Orléans Cedex 2 - France

Tél : 33 (0)2 38 41 70 37 – 33 (0)2 38 49 45 04 – Fax : 33 (0)2 38 41 73 80

E-mail : leo@univ-orleans.fr - <http://www.univ-orleans.fr/leo/>

La méthode en histoire et l'histoire comme méthode

Yannick Lemarchand, Université de Nantes, LAGON

Marc Nikitin, Université d'Orléans, CNRS-LEO, UMR 7322

F45067 Orleans, France

marc.nikitin@univ-orleans.fr

Résumé : Nous abordons ici les deux types de problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs qui s'intéressent à l'épaisseur temporelle des problèmes de management : d'une part l'étude de l'histoire d'un problème managérial peut être considérée comme une méthode pour l'approcher¹, mais d'autre part ce recours suppose que les chercheurs en gestion qui s'aventurent sur ce terrain maîtrisent au moins les rudiments des méthodes de travail des historiens.

Mots-clés : histoire de la gestion, méthodes de recherche, épistémologie de la gestion

Classifications JEL : B00, B40, N01

Title : Research method for historians and history as a research method for economists

Abstract : We address here the two main problems faced by researchers interested in the history of management problems : on one hand, the study of the history of managerial problems may be seen as a research method, but on the other hand, researchers in management who try to become historians have to be acquainted with the research methods of historians.

Keywords: history of management, research methods, epistemology of management

Les questions épistémologiques préoccupent Bernard Colasse depuis longtemps : nous n'en voulons pour preuve que la publication, dès 1979, du *Cahier d'Etudes* n°7904 du CREFI² intitulé « note pour une épistémologie de la comptabilité des entreprises ». Ce document présentait quelques idées dans lesquelles étaient perceptibles l'influence de la lecture de Michel Foucault et les effets de la fréquentation de collègues britanniques comme Anthony Hopwood, rencontrés dans les réunions de la toute jeune *European Accounting Association*³ : « A travers les hypothèses de Mangenot et de Gambling [...], le Comptable découvre une idée toute simple : sa technique est l'un des outils grâce auquel le pouvoir s'exerce dans la Société et dans les organisations. » (p. 15). Quelques paragraphes plus loin, on trouve une proposition en forme de Manifeste : « Il s'agit de faire sortir la comptabilité de

¹ Même Robert Kaplan avait admis cela : dans son article précurseur paru dans *The Accounting Review* (1984), il préparait le terrain de l'ABC en montrant que les techniques de comptabilité de gestion n'avaient pas évolué depuis 1925.

² Centre de Recherche et d'Etudes Financières de l'université de Paris-Dauphine.

³ Quand ce cahier d'études paraît, l'EAA a un an et demi d'existence, et le premier séminaire de recherche de l'AFC (on ne disait pas encore congrès) est en préparation.

sa tour d'ivoire, de l'ouvrir sur son histoire et son rôle dans la Société et l'organisation » (p. 16).

Comme pour beaucoup d'autres auteurs, préoccupations épistémologiques et historiques vont de pair et semblent liées à l'apparition de la comptabilité comme discipline universitaire. C'est en effet dans les années 1970 que l'on assiste à la fondation, sur le plan administratif⁴, des sciences de gestion. Certains enseignants-chercheurs de cette nouvelle discipline ont donc assez naturellement été amenés à se poser les problèmes d'autres fondations, scientifiques cette fois-ci⁵.

En mai 1990, onze ans après la publication du cahier d'études n°7904, s'est tenu à St-Maur le 11^{ème} congrès de l'AFC (Association Française de Comptabilité), avec pour thème « Comptabilité et pluridisciplinarité ». Dans ce congrès, Bernard Colasse animait, avec Jean-Guy Degos, l'atelier « Histoire et comptabilité »⁶. Comme à l'accoutumée, les textes présentés dans l'atelier ont été inclus dans les actes du congrès, mais ils y furent précédés d'un « chapeau » de quelques lignes, non signé mais dans lequel il n'est pas difficile de reconnaître l'un des deux animateurs de l'atelier.

« La comptabilité est un objet technique dont les aspects sont multiples et l'on comprend facilement qu'il y ait en conséquence diverses façons de concevoir son histoire. Certains historiens se passionnent pour la genèse de la partie double ; d'autres s'intéressent à l'évolution de son rôle économique et social ; d'autres au statut du comptable et à l'émergence d'une profession autonome ; d'autres encore s'efforcent de reconstituer le développement d'un concept ou d'une procédure ; etc.

C'est dire que l'histoire de la comptabilité ne manque pas de sujets. Ce dont elle manque peut-être davantage parce que pratiquée le plus souvent par des comptables venus à l'histoire et rarement par des historiens professionnels, c'est de méthode(s). Aussi s'agit-il, pour l'enrichissement méthodologique de l'histoire de la comptabilité, d'organiser dans cet atelier la rencontre des comptables historiens de leur discipline avec des historiens des techniques et des entreprises ». (Nous soulignons).

Cette réflexion indiquait la tâche essentielle à accomplir par les historiens amateurs que nous étions. Elle nous invitait à lire Marc Bloch, Lucien Febvre, Paul Veyne, Henri-Irénée Marrou, Antoine Prost, etc. Nous nous sommes exécutés bien volontiers et avons tenté de mettre ces lectures à profit. Nous nous sommes imprégnés des débats que les historiens 'professionnels' menaient depuis longtemps à propos des méthodes de recherche auxquelles ils avaient recours.

Mais d'autres questions de méthode nous ont vite occupés : sommés de montrer l'utilité de notre travail de recherche historique, nous avons vite été amenés à concevoir la recherche historique comme une méthode de recherche à part entière : pour chaque problème auquel le chercheur est confronté, il peut (doit ?) se poser la question : « Quelle est l'ancienneté du

⁴ La création de la MSG date de 1971 et celle de la MSTCF de 1974. Le recrutement des premiers maîtres de conférences (à l'époque maîtres-assistants) en sciences de gestion date du début des années 1970 et le premier concours de recrutement de professeurs a eu lieu en 1977.

⁵ Un phénomène du même type, bien que scientifiquement d'une ampleur plus modeste, avait pu être observé au début du XX^e siècle, quand se constitua le corps des experts comptables et que ces derniers voulurent faire de leur discipline une science : alors que Reymondin (1909) proposait sa monumentale bibliographie des ouvrages comptables parus de 1543 à 1908, Jean Bournisien publiait en 1919 un « Essai de philosophie comptable ».

⁶ C'est lors de cette manifestation que les deux auteurs de ce texte ont eu l'occasion de se rencontrer.

problème posé et comment comprendre les réponses qui y ont successivement été apportées ? ». Qu'il s'agisse de la répartition des frais généraux ou de l'évaluation des actifs financiers, pour ne prendre que deux exemples, la 'méthode historique' a prouvé son efficacité. On sait par exemple que la méthode ABC (Activity Based Costing) n'a pas grand chose d'une innovation⁷ et que le dilemme entre juste valeur et coût historique préoccupait déjà les marchés financiers allemands en 1878 (Richard, 2003, p. 124). Après 1929, l'AICPA (American Institute of Certified Public Accountants) a prôné et accompli le chemin inverse de celui que nous suivons actuellement. C'est également une étude historique minutieuse qui a montré que la Valeur Actuelle Nette (VAN), le Taux Interne de Rentabilité (TRI) ou le délai de récupération, plutôt que de servir à prendre les décisions d'investissement, ne sont utilisés, dans la plupart des cas, que pour les justifier aux yeux des parties prenantes (Pezet, 2000).

Nous sommes donc confrontés à deux problèmes distincts : d'une part l'étude de l'histoire d'un problème de management peut être considérée comme une méthode pour l'approcher⁸, mais d'autre part ce recours suppose que les chercheurs en gestion qui s'aventurent sur ce terrain maîtrisent au moins les rudiments des méthodes de travail des historiens. Si la citation du 'chapeau' mentionnée plus haut fait allusion au second problème (il faut nous approprier des méthodes venues d'ailleurs), la connaissance du passé est vite devenue, pour la plupart des gestionnaires s'aventurant sur ce terrain, une « méthode de questionnement des pratiques de gestion » (Berland et Pezet, 2000, p. 6).

Nous aborderons donc, dans les pages qui suivent, ces deux types de problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs qui s'intéressent à l'épaisseur temporelle des problèmes de management en général et de comptabilité, de contrôle et d'audit en particulier.

1. La méthode en histoire

Quand un chercheur en gestion s'intéresse à des événements datant de plus d'une dizaine d'années et qu'il vient nous demander : « Pourriez vous nous dire quelles sont les méthodes de recherche des historiens ? », nous sommes souvent bien embarrassés pour répondre de façon simple. Impossible d'exhiber sans hésiter une collection de « prêt-à-porter méthodologique », comme cela est relativement courant chez les gestionnaires. En sciences de gestion le cheminement des chercheurs semble assez bien balisé par des techniques formatées (quantitatives et qualitatives), alors que l'histoire n'offre pas de spectacle aussi rassurant. Il suffit de lire Paul Veyne (1971, p. 9) pour que le doute s'installe : « *Non, l'histoire n'a pas de méthode : demandez donc un peu qu'on vous montre cette méthode* ». Il revient cependant sur son propos beaucoup plus loin dans le même livre (p. 152) et prend le soin de préciser : « *Si l'histoire n'a pas de méthode (et c'est pourquoi on peut s'improviser historien), elle a une topique⁹ (et c'est pourquoi il vaut mieux ne pas s'improviser historien). Le danger de l'histoire est qu'elle paraît facile et ne l'est pas. Personne ne s'avise de s'improviser physicien, parce que chacun sait qu'il faut pour cela une formation mathématique ; pour être*

⁷ Aujourd'hui, ses deux concepteurs prônent d'autres méthodes, parfois antagonique dans le cas de Thomas H. Johnson avec son *Management by Means*.

⁸ Même Robert Kaplan avait admis cela : dans son article précurseur paru dans *The Accounting Review* (1984), il préparait le terrain de l'ABC en montrant que les techniques de comptabilité de gestion n'avaient pas évolué depuis 1925.

⁹ La topique (nom féminin) est un terme de rhétorique désignant l'ensemble des procédés permettant de trouver de la matière et des thèmes pour le discours. Dans la suite de la citation, Paul Veyne lui préfère le terme d'*expérience historique*.

moins spectaculaire, la nécessité d'une expérience historique n'est pas moins grande pour un historien. Seulement, en cas d'insuffisance de ce côté-là, les conséquences en seront plus sournoises : elles ne se produiront pas selon la loi de tout ou rien ; le livre d'histoire aura [...] des manques : il pêchera moins par ce qu'il affirme que parce qu'il n'aura pas pensé à se demander. Car la difficulté de l'historiographie est moins de trouver des réponses que de trouver des questions ; le physicien est comme Œdipe : c'est le sphinx qui interroge, lui, il doit trouver la bonne réponse ; l'historien est comme Perceval : le Graal est là, devant lui, sous ses yeux, mais ne sera à lui que s'il pense à poser la question ».

Paul Veyne est-il le seul à défendre un point de vue aussi radical sur la méthode ? Apparemment non, puisque les auteurs du *Que sais-je ?* intitulé « La méthode en histoire » semblent lui emboîter le pas : les espoirs de ceux qui auraient attendu d'eux des outils solides et simples d'usage en seront pour leurs frais : Guy Thuillier et Jean Tulard (1986, p. 4) confirment, à leur manière, l'affirmation de Paul Veyne : « *Nous cherchons à donner [...] des conseils pratiques, en descendant au niveau de la fiche ou de la rédaction : il s'agit non d'édicter des règles (ce qui serait absurde), mais de faire prendre conscience au néophyte d'un certain nombre de problèmes d'organisation de son travail* ». Et encore (p. 27), parlant du choix du sujet, et donc de la question que l'on va poser à l'histoire : « *Il n'existe pas de méthode, mais on peut donner – arbitrairement – quelques conseils [...]* ».

E. Morin (1977, p. 22), se situant sur un plan plus général, indique que la méthode ne préexiste pas à la recherche : « *La méthode ne peut se former que pendant la recherche* ». E. Morin use à ce propos d'une métaphore en indiquant que pour atteindre un point que l'on ne connaît pas, il faut prendre un chemin que l'on ne connaît pas. La méthode est bien un chemin, comme l'indique son étymologie (*meta* qui indique le changement et *hodos* le chemin). Il est d'ailleurs probable que cette affirmation d'E. Morin corresponde à l'expérience de nombreux historiens : on part à l'assaut des archives, mu par quelques interrogations. La pénétration de cette jungle d'événements, souvent pleine d'imprévus, oblige à se frayer un chemin dans l'inconnu, au fur et à mesure que l'on avance. C'est donc progressivement que l'on construit sa méthode au fur et à mesure des difficultés rencontrées, comme un explorateur qui adapte en permanence ses méthodes de franchissement des obstacles naturels. Difficile, voire impossible, d'utiliser un plan de recherche préétabli, une sorte de « check list » sous la forme d'un questionnaire destiné à interroger des morts. Dans ces circonstances, il est effectivement très difficile de définir *a priori* une méthode générale d'investigation.

Pour autant, on sent bien que l'absence totale de méthode est dommageable à la qualité d'un travail scientifiquement mené ; cela est dû, semble-t-il, au fait que le mot *méthode* recouvre une pluralité d'emplois : on comprend aisément qu'entre la méthode de Descartes¹⁰ et la méthode des quotas¹¹, on ne se situe pas au même niveau de généralité. Pour tenter de lever les ambiguïtés sur les termes, nous distinguerons donc trois plans différents :

- Il convient d'abord de considérer un ensemble de techniques de recherche : il s'agit des conseils prodigués aux jeunes chercheurs concernant la construction des fiches de lecture, la constitution de bibliographies n'omettant aucune référence importante, la familiarité avec

¹⁰ Cette méthode consiste en quatre préceptes généraux et formulés brièvement dans la seconde partie de l'ouvrage, dont le plus connu est : « Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre ».

¹¹ La méthode des quotas est une méthode d'échantillonnage qui consiste à s'assurer de la représentativité d'un échantillon en lui affectant une structure similaire à celle de la population de base.

les bases de données et les meilleurs moyens de les exploiter, l'aptitude à trouver les sources les plus classiques et à en découvrir de nouvelles (Lemarchand, 2005), enfin l'exercice de la critique des documents par le biais de vérifications et recoupements divers (Lemarchand *et al*, 2009).

- A ces compétences techniques, le chercheur doit ensuite ajouter la connaissance et l'observation des règles déontologiques. Il s'agit de préceptes moraux, tels que Cicéron pouvait déjà les formuler : « *La première loi de l'histoire est de ne rien oser dire de faux, la seconde d'oser dire tout ce qui est vrai* ». Ne pas chercher de démonstration à tout prix, examiner toutes les hypothèses avec bienveillance, ne pas attribuer au passé les préoccupations de son temps, être scrupuleux et éviter de trop embrasser ou de s'avancer sans preuve, etc. L'historien doit respecter les principes d'honnêteté, d'intégrité (en n'omettant rien) et de mesure (en se gardant de toute exagération).
- Enfin, et bien qu'ils puissent être irréprochables sur les plans technique et déontologique, on peut trouver, sur le plan de la méthode employée, de notables différences entre ceux dont les livres d'histoire ressemblent à une galerie de portraits d'hommes illustres, et ceux qui entreprennent l'histoire des mentalités. Dans le domaine de l'histoire de la comptabilité, on observe par exemple qu'un érudit comme Ernest Stevelinck (1970), qui se limite à l'étude des auteurs comptables) et de leurs écrits, les traduit, les cite abondamment et cultive le goût de l'anecdote et du détail, n'a pas la même méthode qu'un visionnaire comme Werner Sombart (1918), qui brosse à grands traits des fresques englobant plusieurs siècles. Pour évoquer cette variété de méthodes, Henri-Irénée Marrou (1954, p. 28) nous en décrivait les deux extrémités : « *En fait le champ de l'histoire, le champ où opèrent les historiens, est occupée par une équipe de chercheurs déployée en éventail : à une extrémité, les érudits minutieux, occupés à faire la toilette des documents à publier, qu'on finira par suspecter de n'être que des philologues, pas encore tout à fait des historiens : des préparateurs ou des laborantines, pas encore de vrais savants ; à l'autre bout, de nobles esprits, épris de vastes synthèses, embrassant d'un vol d'aigle d'immenses tranches de devenir : on les contemple d'en bas, avec quelque inquiétude, suspects qu'ils sont de dépasser le niveau de l'histoire, cette fois par en haut [...]* ». Pour explorer le passé, chacun reste donc libre de son angle de vue. Dans ces circonstances on peut considérer, comme E. Morin le suggérait dans le passage cité plus haut, que chaque historien a la liberté de poser les questions qu'il souhaite à l'histoire. En fonction de celles-ci, il parcourra divers chemins et sa méthode sera aussi singulière que le seront les faits sur lesquels il construira son propos.

De façon indirecte cependant, H.-I. Marrou (1954), proposait une méthode générale pour les historiens : chacun part en formulant avec le plus grand soin la question qu'il souhaite poser à l'histoire. Il réalise ensuite un incessant va-et-vient entre cette question, des propositions d'explications et les documents d'archives. Au bout d'un certain nombre de ces va-et-vient, l'opinion de l'historien est faite : « *Un moment arrive où sa vision du passé, précisément parce qu'elle est ordonnée à un point de vue, des présupposés, des concepts, une méthode, a atteint le degré de vérité dont elle est susceptible [...]* » (Marrou, 1954, p. 271). Il la propose et attend de voir si elle résiste au temps, aux remarques, aux critiques et à la découverte d'éventuelles nouvelles sources.

La méthode en histoire peut donc s'entendre de plusieurs manières : il peut s'agir des techniques de recherche, de la déontologie du chercheur, du cheminement spécifique à chaque recherche, ou encore d'une démarche très générale et dialectique faite d'allers et retours de l'archive à l'interprétation. C'est à ce dernier emploi que nous nous référerons dans la seconde partie de ce chapitre.

2. L'histoire comme méthode

Beaucoup a été dit sur les contrebandes qui s'opèrent aux confins de l'histoire et de la gestion. Ce trafic est d'ailleurs parfaitement toléré, voire encouragé, par quelques pans de la communauté scientifique. Nous pouvons très certainement nous en réjouir, tant nous avons pu constater la fécondité de ce phénomène, mais il reste néanmoins que nous (gestionnaires) ne pourrions véritablement asseoir notre démarche historique que si nous en montrons l'intérêt pour la création de connaissances théoriques en sciences de gestion. Nous considérons donc que la recherche historique que nous menons, bien que conduite selon des règles qui ont été élaborées par les historiens, est destinée à produire des *énoncés enseignables* en sciences de gestion. Même si nos recherches peuvent et doivent contribuer à la connaissance historique en général, elles sont aussi destinées à étayer (ou amender, ou infirmer) des théories, que ce soit directement ou indirectement, par les éléments de réflexion qu'elles fournissent à d'autres chercheurs en gestion. Nous reviendrons plus loin sur les difficultés que tout cela pose.

Dans un petit ouvrage de vulgarisation consacré à l'épistémologie des sciences humaines, Paul-Antoine Miquel (1991, p. 20) affirmait : « *La caractéristique première de toutes les sciences humaines est que leur objet est toujours englobé par celui de l'étude historique [...]* Leur caractéristique seconde, c'est qu'elles se forment le plus souvent en refoulant cette présupposition ».

Commençons par examiner cette « caractéristique seconde » pour ce qui concerne la gestion : on en trouve des traces dès le début du XX^e siècle dans l'ouvrage d'Herbert Casson (1934)¹². Cet ingénieur conseil canadien anglophone a publié un ouvrage intitulé « Les axiomes des affaires », dans lequel il proposait de démontrer que les affaires procèdent d'une science. Il s'agissait d'une manifestation assez caricaturale du « scientisme »¹³, et le succès de l'ouvrage fut grand puisque la traduction française connut au moins cinq éditions et que la préface fut signée par Edouard Herriot. Ce dernier y faisait l'éloge de Casson en évoquant « *Un homme pleinement moderne, sans brouillard métaphysique, sans brouillard historique devant les yeux* » (nous soulignons). Il est vrai que si la science des affaires avait pu mettre au jour des lois aussi robustes que celles de la physique, nul n'aurait besoin de s'embarrasser avec des considérations historiques. Après tout, les pierres qui tombent obéissent depuis suffisamment longtemps à la loi de la gravitation pour que l'on puisse négliger l'effet des circonstances historiques particulières sur un tel événement. Quand Newton observe la chute d'une pomme¹⁴, les circonstances particulières de cet événement peuvent éventuellement intéresser les historiens des pommes¹⁵, mais pas vraiment les physiciens.

La référence explicite à l'inutilité de l'histoire est relativement rare, mais elle est largement sous entendue dans la plupart des propos « scientifiques » : en 1956, Georges Rousseau publie un manuel de droit usuel dans lequel sont présentées quelques notions fondamentales d'économie et de droit, parmi lesquelles on trouve *La science des affaires*

¹² La première édition en anglais est publiée en 1915. La française sera publiée quatre ans plus tard. Nous disposons de la cinquième édition, datée de 1934.

¹³ Le scientisme est un courant d'idées selon lequel les méthodes des sciences exactes seraient les seules véritables méthodes scientifiques et qu'il conviendrait de les appliquer aux sciences humaines et sociales.

¹⁴ A supposer que l'anecdote soit vraie.

¹⁵ En ce domaine, cf. par exemple Quellier (2010).

(p. 10 - 11). Il écrit à leur propos : « *Il s'est avéré qu'il existe dans le domaine des affaires commerciales, industrielles et financières des tendances ou lois économiques consacrées par l'expérience, admises par la raison, qui s'imposent aux entreprises et déterminent, dans des conditions données, des effets toujours identiques. La connaissance de ces tendances peut, sauf interventions législatives ou survenance d'événements extérieurs à l'économie, justifier des prévisions fondées sur l'observation antérieure et toujours confirmées par l'expérience.* » (nous soulignons).

C'est donc bien le caractère permanent et universel des lois que certains tentent de mettre au jour qui justifie la relégation de la connaissance historique au rang de curiosité décorative et superflue.

Dans des disciplines comme les sciences de gestion, le scientisme a encore de fervents et nombreux adeptes. Ils sont même largement majoritaires, si l'on en juge par l'importance des revues 'scientifiques' qui accueillent leurs articles. On constate en outre que les *axiomes des affaires* (devenus *secrets des affaires*) de Herbert Casson continuent à se vendre aujourd'hui sur internet¹⁶. Regrettant l'insuffisance de notre connaissance de l'histoire dans la recherche francophone en management stratégique, Martinet et Peyraud (2009, p. 32) ne disent pas autre chose : « *L'un des traits majeurs de l'épistémologie positiviste de ce courant (dominant) est, sous l'exigence de généralisation et d'accumulation des résultats, de refuser l'historicité du domaine* ».

Les sciences de gestion sont donc bien dans l'enfance scientifique et au sein de la communauté des chercheurs, le courant majoritaire refoule largement la proposition selon laquelle l'objet des sciences de gestion est englobé par celui de l'étude historique.

Nous pouvons maintenant nous demander ce que Paul-Antoine Miquel veut dire par « être englobé par l'étude historique ». Cela signifie-t-il que tous les événements que l'on peut étudier sont totalement singuliers et que l'on ne peut les rapporter les uns aux autres sans prendre de risques inconsidérés sur le plan scientifique ? C'est ce que suggère Paul-Antoine Miquel dans la même introduction : « *Tout acte humain est un acte temporel. En tant que tel, il n'est pas un fait comme les autres, pour une double raison. Tout d'abord, c'est un fait qui survient à la suite d'un autre, et non en même temps que lui. Appelons-le un événement. Or, deux choses qui m'apparaissent simultanément peuvent être mises en rapport, mais puis-je aussi aisément mettre en rapport deux événements qui se succèdent ? Lorsque le second apparaîtra, le premier aura disparu. Prétendre les mettre en rapport, n'est-ce pas projeter sur le temps une image qui exclut le temps, qui le spatialise ?* ».

Nous serions donc condamnés à une aporie. Soit nous devons, pour établir des énoncés scientifiques, limiter nos investigations à la fine pellicule temporelle des trois ou quatre derniers exercices¹⁷, et alors quid d'une science dont les énoncés auraient une durée de vie aussi courte ?, soit nous comparons ce qui n'est pas comparable et le vice est également rédhibitoire.

¹⁶ On les trouve à l'adresse <http://club-positif.com/psp/users/pview.php?pid=23> pour un prix de 75 à 179 €, alors que <http://www.bien-etre-positif.com/affaires.htm> les propose à 9,95 € et qu'on peut les obtenir gratuitement à <http://www.opportunite-argent-affaire.com/16secrets.pdf>

¹⁷ C'est ce que font implicitement les tenants de la théorie positive de la comptabilité, puisque dans les revues spécialisées dans ce type de méthodologies, une proposition d'article s'appuyant sur des observations de plus de cinq ans voit sa pertinence remise en cause pour ce seul motif.

Pour sortir de cette impasse logique, il faut nécessairement revoir cette hypothèse de la non comparabilité de deux événements distants de plusieurs décennies (ou de plusieurs millénaires) et plutôt chercher les conditions de leur comparabilité. Deux exemples devraient pouvoir nous éclairer :

- Dans les années 1930, l'AICPA opte en faveur du principe des coûts historiques et rejette l'évaluation des actifs selon leur valeur de marché. Une soixantaine d'années plus tard, l'IAS 39 propose le choix inverse. Ces deux événements concernent tous deux l'évaluation des actifs et il nous paraît difficile de ne pas les rapprocher, si l'on veut être en mesure d'éclairer les tenants et les aboutissants de l'évaluation. Il convient bien sûr d'analyser en détail les deux contextes différents, et ce n'est qu'ainsi que l'on pourra véritablement saisir la contingence du choix à opérer entre une valeur de marché et une valeur de convention.
- Au IV^e siècle avant notre ère, Aristote considérait que, pour ce qui concerne les sciences pratiques (éthique, politique et économique), *« les jeunes gens ne sont pas les auditeurs adéquats pour les leçons d'éthique, parce qu'ils manquent de l'expérience qui seule peut rendre ces leçons profitables »*, ou encore, parlant cette fois-ci de la politique : *« on n'est pas un auditeur approprié lorsqu'on est jeune. Car a) on n'a pas l'expérience des actions que suppose l'existence, alors que les arguments sont tirés d'elles et portent sur elles ; b) de plus, enclin par ailleurs à suivre ses affections, on va écouter en vain et sans profit dès lors que la fin n'est pas connaissance, mais action »*¹⁸. On est bien sûr tentés de rapprocher ces propos de ceux d'Henry Mintzberg (1989, p. 127), tenus deux millénaires et demi plus tard et apparemment sans concertation avec Aristote : *« C'est ainsi que j'en suis venu à croire que l'enseignement de la gestion ne devrait être dispensé qu'à ceux qui ont une substantielle expérience organisationnelle [...] »*. On sent bien que la position serait intenable pour quelqu'un qui tenterait de nous convaincre que ces deux propos n'ont rien de commun sous prétexte de la distance temporelle qui les sépare. A l'inverse, on sent également que le rapprochement ne peut s'effectuer qu'avec d'innombrables précautions.

Dans ces conditions le travail des historiens de la gestion pourrait consister à documenter deux types de dossiers¹⁹ : le premier serait composé de l'ensemble des questions qui, au long des décennies ou des siècles, se reposent inlassablement aux managers : intégration et différenciation, exploration et exploitation, spécialisation et diversification, coopération et compétition au sein d'une même entité, compétence et indépendance (pour les vérificateurs), faire et faire faire, etc. Chacune des grandes questions du management serait ainsi documentée et considérablement enrichie par la recherche historique. Ce dossier a pu être documenté à l'aide de réflexions historiques sur ces dilemmes récurrents : Pellegrin (2005) analyse ainsi l'opposition entre logique politique et rationalité managériale dans la prise de décision d'investissement des communes, Ragainé (2010) examine l'imbrication des fonctions habilitante et contraignante dans la construction des indicateurs de satisfaction, Jubé (2011) s'intéresse aux rapports complexes qu'entretiennent le droit social et la normalisation comptable et Floquet (2012) montre les hésitations récurrentes des managers vis-à-vis de l'information des salariés.

¹⁸ Ethique à Nicomaque, I, 1095a1-6

¹⁹ Parmi les problèmes qui se posent aux managers, Herbert Simon a proposé une distinction entre les problèmes structurés et les problèmes non structurés. Parmi les problèmes non structurés, on peut distinguer (Nikitin 2011) ceux qui ne le sont que temporairement (la consolidation était un problème non structuré en 1960, comme le calcul des coûts en 1820 ou l'amortissement au milieu du XIX^e siècle) et les problèmes qui le sont indéfiniment (le dilemme intégration/différenciation, par exemple, ou encore le dilemme exploitation/exploitation). C'est sur cette distinction que nous fondons celle que nous introduisons entre les deux dossiers.

Le second type de dossier est dans un état nettement plus avancé, même s'il reste encore beaucoup à faire : il s'agit de l'étude des circonstances historiques de l'émergence et du développement de fonctions, de méthodes ou d'objets techniques nouveaux. Dans ce type de dossier, la méthode consiste à se poser, entre autres, la question « depuis quand ? » et « pourquoi depuis cette époque ? ». On trouve l'étude de l'apparition de concepts et d'objets, comme l'amortissement et la comptabilité des coûts, pour les deux auteurs de cet article, mais aussi la professionnalisation des experts comptables (Bocqueraz, 2000) et la formation des commissaires aux comptes (Dattin, 2012), l'harmonisation comptable internationale (Barbu, 2006), la naissance de la communication financière (Chekkar, 2007), la mise en place de la consolidation des comptes (Bensadon, 2009), l'apparition de la fonction comptable (Labardin, 2010). La démonstration de la vanité des prétentions à l'innovation en matière de répartition des frais généraux (Zelinschi, 2009) procède également du même mouvement. Tout comme l'étude de la fonction managériale et de ses modes d'exercice, réalisée par Lamendour (2008), à travers le prisme de la fiction cinématographique française depuis ses origines.

La poursuite d'un tel effort d'enrichissement de nos connaissances confirmera, à n'en pas douter, tous les bienfaits potentiels d'une telle méthode, tels que les promettait H.-I. Marrou (1954, p. 241) : « [...] *la connaissance historique dilate, dans des proportions pratiquement illimitées, ma connaissance de l'homme, de sa réalité multiforme, de ses virtualités infinies – bien au-delà des limites toujours étroites où s'enfermera nécessairement mon expérience vécue* ». Enfin la diffusion de ces connaissances ne doit pas se limiter aux seuls chercheurs et il est important que la totalité des étudiants des filières de gestion reçoivent un enseignement d'histoire de la gestion, comme cela se fait déjà dans de trop rares établissements d'enseignement supérieur, et que ceux qui se destinent à la recherche soit systématiquement initiés à la démarche historique, au même titre qu'ils le sont aux autres approches méthodologiques.

Bibliographie

- BARBU E., « Les entreprises françaises cotées face à l'harmonisation comptable internationale : une analyse néo-institutionnelle d'un long processus vers l'homogénéité », thèse de doctorat en sciences de gestion, université d'Orléans, 2006.
- BENSADON D., *Les comptes de groupe en France, 1929-1985*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009.
- BERLAND N. et PEZET A., « Pour une démarche pragmatique en histoire de la gestion », *Comptabilité Contrôle Audit*, vol. 6, n° spécial, 2000, pp. 5 - 17.
- BOCQUERAZ C., « The professionalisation project of french accountancy practitioners before the second World War », thèse de doctorat en sciences de gestion, universités de Nantes et Genève, 2000.
- BOURNISIEN J., *Essai de philosophie comptable*, Imprimerie ouvrière, Limoges, 1919.
- CASSON H., *Les axiomes des affaires*, 5^e édition, Payot, Paris, 1934.
- CHEKKAR R., « L'émergence de la communication financière dans les sociétés françaises cotées. Contribution à l'analyse de la relation entre l'entreprise et ses actionnaires au travers de la communication financière : le cas Saint-Gobain », thèse de doctorat en sciences de gestion, université d'Orléans, 2007.

- COLASSE B., « Note pour une épistémologie de la comptabilité des entreprises », *Cahier d'Etudes du CREFI*, n°7904, 1979.
- DATTIN C., « La formation du commissaire aux comptes : comprendre le passé pour préparer l'avenir », thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Nantes, 2012.
- FLOQUET M., « La diffusion de l'information aux salariés vue par les revues professionnelles comptables depuis 1880 : analyse d'un débat récurrent » *Comptabilité Contrôle Audit*, 18 (1) : 67-92.
- JUBE S., *Droit social et normalisation comptable*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 2011.
- KAPLAN R.S., « The Evolution of Management Accounting », *The Accounting Review*, vol. 59, n°3, 1984, p. 390 - 418.
- LABARDIN P., *L'émergence de la fonction comptable*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010.
- LAMENDOUR E., « Management et représentation. Enquête sur les représentations du management dans le cinéma français, 1895-2005 », thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Nantes, 2008.
- LEMARCHAND Y., NIKITIN M. et ZIMNOVITCH H., « Recherche historique en comptabilité et contrôle » in B. Colasse (éd.), *Encyclopédie de la Comptabilité, du Contrôle, et de l'Audit*, Economica, Paris, 2009, p. 1231 - 1240.
- LEMARCHAND Y., « Des archives pour les sciences de gestion » in F. Rouquet (éd.), *L'exploitation scientifique des archives*, Apogée-IREIMAR, 2005, p. 103 - 118.
- MARROU H.-I., *De la connaissance historique*, Le Seuil, Paris, 1954.
- MARTINET AC. et PEYRAUD M., « L'insuffisance de l'histoire dans la recherche francophone en management stratégique », *Entreprises & Histoire*, 2009/2, n°55, p. 24 - 36.
- MINTZBERG H., *Le management, voyage au centre des organisations*, Editions d'Organisation, Paris, 1989.
- MIQUEL P.-A., *Epistémologie des sciences humaines*, Nathan, Paris, 1991.
- MORIN E., *La méthode I. La nature de la nature*, Le Seuil, 1977.
- NIKITIN M., « Can Aristotle Help Us Specify the Very Nature of Management Problems? », 2011, disponible sur http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1750971
- PELLEGRIN N., « La décision d'investissement des communes en matière de patrimoine culturel tangible : entre logique politique et rationalité managériale », thèse de doctorat en sciences de gestion, université d'Orléans, 2005.
- PEZET A., *La décision d'investissement industriel, le cas de l'aluminium*, Economica, Paris, 2000.
- QUELLIER F., *Gourmandise : histoire d'un péché capital*, Armand Colin, Paris, 2010.
- RAGAIGNE A., « Les fonctions de l'évaluation des services publics locaux par la satisfaction des usagers, entre apprentissage et discipline », thèse de doctorat en sciences de gestion, université d'Orléans, 2010.
- REYMONDIN G., *Bibliographie méthodique des ouvrages en langue française parus de 1543 à 1908 sur la science des comptes*, Paris, Giard-Brière, 1909.
- RICHARD J., « De la modernité des normes internationales et de la juste valeur en comptabilité », *Entreprises & Histoire*, 2003/2 (n°33), p. 124.
- ROUSSEAU G., *Manuel de l'expertise*, Dalloz, Paris, 1956.
- SOMBART W., *Der Moderne Kapitalismus* (Vol. 2), Duncker & Humblot, München und Leipzig, 1918.
- STEVELINCK E., *La comptabilité à travers les âges*, Bibliothèque royale, Bruxelles, 1970.
- THUILLIER G. et TULARD J., *La méthode en histoire*, Presses universitaires de France, Paris, 1986.
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, Paris, 1979.

ZELINSCHI D., « Les multiples enjeux d'une technique de gestion : pratiques et discours dans la répartition des frais généraux », thèse de doctorat en sciences de gestion, université d'Orléans, 2009.